

## **Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)**

**Neuvième session**  
**Genève, 17 – 20 mai 2016**

### **NOMBRE DE MOTS DANS LES ABREGES ET LES DESSINS FIGURANT SUR LA PAGE DE COUVERTURE**

*Document établi par le Bureau international*

#### **RESUME**

1. Une grande partie des demandes internationales publiées contiennent des abrégés dont la longueur dépasse largement les limites recommandées et dont le dessin choisi pour la page de couverture de la demande internationale publiée comporte un volume considérable de mots. Cette situation entraîne une augmentation des coûts de traduction et de traitement et donne à penser que l'abrégé et le dessin publié sur la page de couverture ne satisfont peut-être pas de manière optimale à l'objectif visant à assurer l'efficacité de la recherche.
2. Dans l'idéal, les déposants doivent établir des abrégés et des dessins en parfaite conformité avec les dispositions des règles 8 et 11 du règlement d'exécution du PCT. Les États membres pourraient devoir étudier dans quelle mesure l'abrégé et le dessin choisi pour l'accompagner satisfont actuellement aux objectifs énoncés dans ces règles. Il serait souhaitable que des observations initiales soient formulées concernant l'utilité des produits actuels et la question de savoir quelles mesures pourraient être prises afin d'optimiser les résultats tout en réduisant les coûts.

#### **RAPPEL**

3. Le Bureau international a noté qu'un grand nombre de demandes internationales contiennent des abrégés comportant plus de 150 mots après leur traduction en anglais (contrairement à la recommandation formulée à la règle 8.1.b)) et des dessins contenant un

gros volume de mots (contrairement à la recommandation formulée à la règle 11.11) qui, s'ils figurent dans le dessin choisi pour accompagner l'abrégé sur la page de couverture de la demande internationale publiée, doivent aussi être traduits par le Bureau international. Cette situation induit des dépenses significatives pour le Bureau international et pose des difficultés au regard des contrats de sous-traitance de la traduction des abrégés, qui ont été négociés sur la base de projections fondées sur des abrégés contenant 50 à 150 mots après leur traduction en anglais.

4. Dans le cadre de l'examen de cette question, il a été constaté que, premièrement, l'écart par rapport aux projections variait sensiblement, non seulement selon le domaine technique, mais aussi selon la langue de publication et que, deuxièmement, un nombre significatif d'abrégés très succincts avaient été publiés.

5. Lorsque les dessins contiennent du texte, le Bureau international procède aux traductions ci-après et les met à disposition :

a) demandes internationales déposées en anglais : l'abrégé et le texte contenu dans le dessin accompagnant l'abrégé figurent en anglais uniquement sur la page de couverture de la demande internationale publiée. La traduction en français de l'abrégé et du texte contenu dans le dessin est établie par le Bureau international et publiée dans la Gazette (pages en français dans PATENTSCOPE). Le texte de l'abrégé est mis à disposition et se prête aux recherches en format intégral. Le texte contenu dans le dessin apparaît uniquement sous forme d'image dans le dessin accompagnant l'abrégé;

b) demandes internationales déposées en français : l'abrégé et le texte contenu dans le dessin accompagnant l'abrégé figurent en français et en anglais sur la page de couverture de la demande internationale publiée. Le texte de l'abrégé est mis à disposition et se prête aux recherches dans la Gazette (PATENTSCOPE) en texte intégral dans les deux langues. Le texte contenu dans le dessin apparaît uniquement sous forme d'image dans le dessin accompagnant l'abrégé;

c) demandes internationales déposées dans d'autres langues : l'abrégé et le texte contenu dans le dessin accompagnant l'abrégé figurent en anglais et dans la langue de publication sur la page de couverture de la demande internationale publiée. La traduction en français de l'abrégé et du texte contenu dans le dessin est établie par le Bureau international et publiée dans la Gazette (pages en français dans PATENTSCOPE). Le texte de l'abrégé est mis à disposition et se prête aux recherches en français, en anglais et dans la langue de publication. Le texte contenu dans le dessin apparaît uniquement en format image dans le dessin accompagnant l'abrégé, en anglais et dans la langue de publication sur la page de couverture de la demande internationale publiée et en français et dans la langue de publication dans la Gazette.

6. L'extraction du texte contenu dans le dessin accompagnant l'abrégé et la "création" d'un "nouveau" dessin contenant le texte traduit est un processus fastidieux pour le Bureau international, et qui peut ne pas toujours produire des résultats utiles aux fins de la recherche. Lorsque le dessin contient uniquement un ou deux mots, le texte traduit en français ou en anglais peut parfois figurer directement à côté des mots dans la langue d'origine si l'espace le permet. Lorsque le dessin contient un gros volume de mots, des lettres de référence sont généralement ajoutées pour compléter les numéros de référence figurant dans le texte. Les traductions apparaissent dans une liste figurant en dessous ou à côté du dessin d'origine, en face de la référence correspondante. Lorsqu'un grand nombre de mots est utilisé, ces derniers peuvent être difficiles à lire selon la taille des caractères sur la page de couverture de la demande internationale publiée. Par ailleurs, les diagrammes (qui représentent la plupart des dessins contenant un volume très élevé de mots) peuvent être difficiles à lire lorsque le texte traduit ne figure pas à l'emplacement approprié dans le diagramme.

7. L'annexe du présent document contient des exemples d'abrégés et de dessins accompagnant les abrégés sur la page de couverture de la demande internationale publiée dans un large éventail de langues de publication et avec des volumes variables de mots; ces exemples sont extraits de la page de couverture d'un échantillon de demandes internationales publiées et sont présentés approximativement dans leurs dimensions d'origine.

## REPARTITION DE LA LONGUEUR DES ABREGES

8. La longueur des abrégés établis ou traduits en anglais a été analysée en ce qui concerne les demandes internationales publiées au cours des six premiers mois de 2015. Ces demandes internationales constituent un large échantillon, relativement récent, ne faisant pas en principe l'objet de rapports de recherche en suspens susceptibles de donner lieu à une republication et à la révision de l'abrégé ou du dessin figurant sur la page de couverture.

9. Le graphique ci-après présente un total cumulé de la longueur des abrégés, par langue (la ligne correspondant à l'arabe n'est pas visible parce que seul un point figure dans la zone représentée). Ainsi, la valeur Y indique la proportion de demandes internationales dans l'échantillon contenant un nombre de mots égal ou inférieur à celui indiqué sur l'axe des abscisses. Presque un tiers de l'ensemble des abrégés dépasse les limites recommandées quant à la longueur, parfois largement. L'axe des abscisses s'arrête à 300 mots, mais il convient de noter que toutes les lignes n'atteignent pas la valeur 1. Un nombre réduit, mais significatif (plus de 600 dans l'échantillon s'étalant sur six mois) d'abrégés dépasse 300 mots, quelques-uns en comptant plus de 500.

Figure 1 : Total cumulé de la longueur des abrégés lorsqu'ils sont traduits en anglais

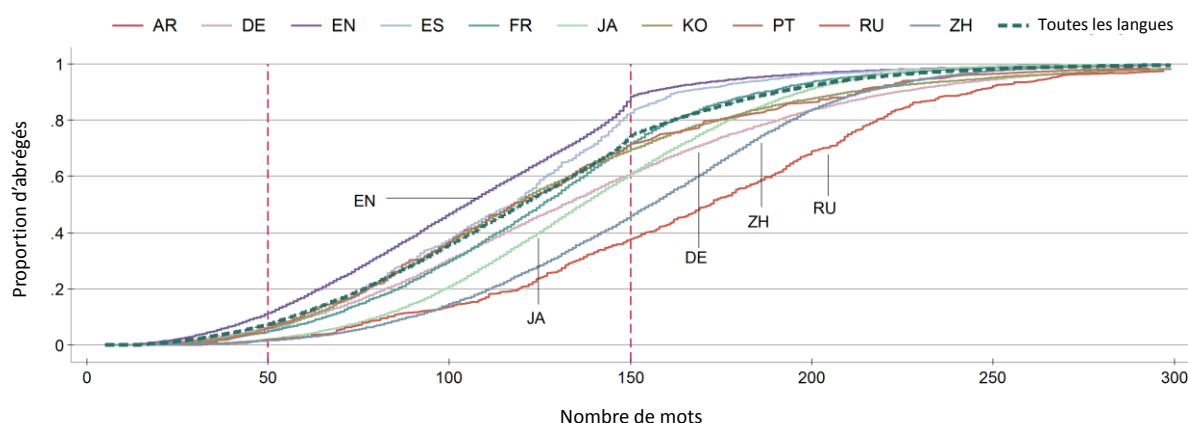


Tableau 1 : Répartition de la longueur des abrégés lorsqu'ils sont traduits en anglais

Langue	Proportion d'abrégés dépassant la longueur recommandée			Nombre de mots dans l'échantillon			
	Total	<50 mots	>150 mots	moyen	minimum	maximum	médian
Russe	64,3%	2,0%	62,3%	170	22	584	172
Chinois	55,7%	1,6%	54,1%	154	14	441	156
Arabe	50,0%	0,0%	50,0%	225	111	338	225
Allemand	45,2%	6,1%	39,1%	139	11	669	132
Japonais	41,1%	2,0%	39,1%	138	14	461	137
Coréen	36,3%	5,8%	30,4%	130	12	720	118
Portugais	34,5%	6,1%	28,4%	129	25	501	118
Français	32,8%	4,4%	28,3%	127	7	452	126
Espagnol	23,3%	5,8%	17,5%	117	16	379	118
Anglais	22,5%	10,9%	11,6%	107	5	636	105
Toutes langues	32,7%	7,2%	25,5%	123	5	720	120

## REPARTITION DU NOMBRE DE MOTS DANS LES DESSINS ACCOMPAGNANT LES ABRÉGÉS

10. Dans le même échantillon de publications, le nombre de mots dans les dessins accompagnant les abrégés lorsqu'ils sont traduits en anglais a été compté (pour les publications en anglais, le nombre de mots dans la traduction française a été utilisé parce les textes originaux en anglais ne sont pas sauvegardés dans le système pertinent).

11. La proportion de demandes internationales dans lesquelles le dessin contient du texte (outre le terme "Fig." qui, en vertu de la règle 49.5, n'a pas à être traduit) a été légèrement sous-estimée parce que le Bureau international ne transcrit généralement le texte aux fins de la traduction que lorsque cela semble utile – les éléments de texte tels que "Section A-B" et les acronymes ne sont en général pas recensés. Parmi ces demandes dans lesquelles le texte figurant dans le dessin accompagnant l'abrégé est pris en considération, le nombre de mots est légèrement surestimé par rapport à ce que contient le dessin d'origine parce qu'il a été tenu compte des lettres de référence qui, souvent, doivent être ajoutées en vue de faire correspondre le texte avec la partie pertinente de la page. Néanmoins, les chiffres obtenus donnent une bonne indication générale du nombre de mots devant être traduits dans les dessins accompagnant les abrégés.

12. Un graphique représentant le total cumulé du nombre de mots dans les dessins accompagnant les abrégés, équivalent à celui établi pour la longueur des abrégés, figure ci-après. Comme il ressort de ce graphique, presque 40% de l'ensemble des dessins choisis pour accompagner les abrégés contiennent des mots devant être traduits. Dans la plupart des cas, le nombre de mots est significatif. Presque 14 000 dessins dans l'échantillon sur six mois contenaient plus de 50 mots et plus de 4000 dessins contenaient plus de 100 mots; dans plus de 3000 cas, le nombre de mots dans le dessin (ne se prêtant pas à la recherche) dépassait le nombre de mots dans l'abrégé (se prêtant à la recherche).

*Figure 2 : Total cumulé du nombre de mots dans les dessins accompagnant les abrégés lorsqu'ils sont traduits en anglais (ou en français)*

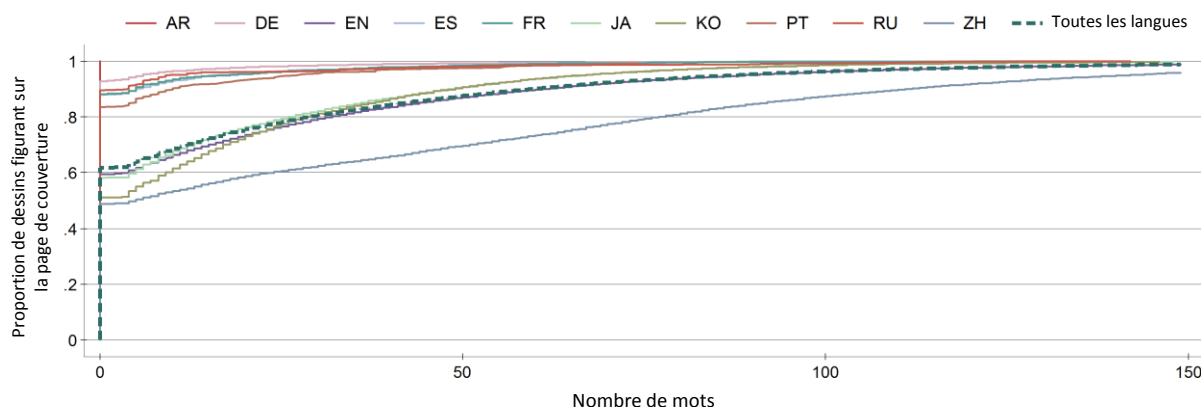


Tableau 2 : Répartition du nombre de mots dans les dessins accompagnant les abrégés lorsqu'ils sont traduits en anglais (ou en français)

Langue	Proportion de publications contenant du texte dans le dessin	Proportion de publications contenant plus de 100 mots dans le dessin	Nombre moyen de mots	Nombre maximum de mots
Chinois	51,2%	12,6%	36,6	564
Coréen	49,0%	1,5%	15,6	288
Japonais	41,9%	1,4%	14,1	301
Anglais	40,5%	3,9%	18,2	574
Portugais	16,6%	0,7%	5,0	303
Espagnol	12,0%	0,1%	2,8	140
Français	11,8%	0,4%	3,0	609
Russe	10,4%	0,9%	3,1	142
Allemand	7,2%	0,1%	1,5	193
Arabe	0,0%	0,0%	0,0	0
Toutes langues	38,3%	3,7%	17,1	564

## EXIGENCES RELATIVES AUX ABREGES ET AUX DESSINS

13. La règle 8 du règlement d'exécution du PCT dispose ce qui suit en ce qui concerne le contenu, la longueur et la finalité de l'abrégé et du dessin accompagnant l'abrégé :

### Règle 8 Abrégé

#### 8.1 Contenu et forme de l'abrégé

a) L'abrégé doit comprendre :

i) un résumé de ce qui est exposé dans la description, les revendications et tous dessins; le résumé doit indiquer le domaine technique auquel appartient l'invention et doit être rédigé de manière à permettre une claire compréhension du problème technique, de l'essence de la solution de ce problème par le moyen de l'invention et de l'usage principal ou des usages principaux de l'invention;

ii) le cas échéant, la formule chimique qui, parmi toutes les formules figurant dans la demande internationale, caractérise le mieux l'invention.

b) L'abrégé doit être aussi concis que l'exposé le permet (de préférence de cinquante à cent cinquante mots lorsqu'il est établi ou traduit en anglais).

c) L'abrégé ne doit pas contenir de déclarations relatives aux mérites ou à la valeur allégués de l'invention dont la protection est demandée ni à ses applications supputées.

d) Chacune des principales caractéristiques techniques mentionnées dans l'abrégé et illustrées par un dessin figurant dans la demande internationale doit être suivie d'un signe de référence figurant entre parenthèses.

#### 8.2 Figure

a) Si le déposant ne fournit pas l'indication mentionnée à la règle 3.3.a)iii) ou si l'administration chargée de la recherche internationale considère qu'une ou des figures autres que celles qui sont proposées par le déposant pourraient, parmi toutes les figures de tous les dessins, caractériser mieux l'invention, elle indique, sous réserve de l'alinéa b), la ou les figures qui doivent accompagner l'abrégé lorsque ce dernier est publié par le Bureau international. Dans ce cas, l'abrégé sera accompagné de la ou des figures ainsi

indiquées par l'administration chargée de la recherche internationale. Sinon, l'abrégé sera accompagné, sous réserve de l'alinéa b), de la ou des figures proposées par le déposant.

b) Si l'administration chargée de la recherche internationale estime qu'aucune figure des dessins n'est utile à la compréhension de l'abrégé, elle notifie ce fait au Bureau international. Dans ce cas, l'abrégé, lorsqu'il est publié par le Bureau international, ne sera accompagné d'aucune figure des dessins même lorsque le déposant a fait une proposition en vertu de la règle 3.3.a)iii).

### 8.3 *Principes de rédaction*

L'abrégé doit être rédigé de manière à pouvoir servir efficacement d'instrument de sélection aux fins de la recherche dans le domaine technique particulier, spécialement en aidant le scientifique, l'ingénieur ou le chercheur quant à la question de savoir s'il y a lieu de consulter la demande internationale elle-même.

14. En outre, la règle 11.11 du règlement d'exécution du PCT dispose ce qui suit :

#### 11.11 *Textes dans les dessins*

a) Les dessins ne doivent pas contenir de textes, à l'exception d'un mot ou de mots isolés – lorsque cela est absolument nécessaire – tels que “eau”, “vapeur”, “ouvert”, “fermé”, “coupe suivant AB” et, pour les schémas de circuits électriques, les diagrammes d'installations schématiques et les diagrammes schématisant les étapes d'un processus, de quelques mots clés indispensables à leur intelligence.

b) Chaque mot utilisé doit être placé de manière que, s'il est traduit, sa traduction puisse être collée sur lui sans cacher une seule ligne des dessins.

## QUESTIONS

15. La traduction de longs abrégés et d'un nombre élevé de mots dans le dessin accompagnant l'abrégé engendre pour le Bureau international des coûts significatifs dépassant les objectifs qui avaient été fixés lors de la définition des modalités de traduction. Ces coûts ne devraient être compensés par la taxe de dépôt internationale que si les traductions se révèlent vraiment utiles et apportent une valeur ajoutée. Si tel n'est pas le cas, des mesures devraient être prises afin de limiter les coûts ou de faire en sorte que les avantages censés découler de l'établissement de ces traductions soient bien obtenus.

16. Une augmentation du nombre de mots à traduire peut également se produire lorsqu'il est procédé à la traduction de l'abrégé d'origine et du dessin accompagnant l'abrégé avant que le rapport de recherche internationale soit reçu, en vue de respecter les délais de publication, mais que l'administration chargée de la recherche internationale modifie l'abrégé ou le dessin l'accompagnant. Cela devrait être considéré comme l'une des raisons pour lesquelles il est si important d'établir le rapport de recherche internationale dans les délais.

17. La longueur de l'abrégé indiquée à la règle 8.1.b) ne constitue qu'une recommandation, tenant compte des caractéristiques d'un cas “type”. Par ailleurs, il est généralement admis que la règle 11.11 a été élaborée eu égard à certaines inventions telles que les dispositifs mécaniques et les circuits électroniques et que, parfois, les diagrammes conviennent mieux pour expliquer les inventions. Toutefois, le fait que le volume de mots dépasse si fréquemment le seuil admis donne à penser que, souvent, l'abrégé (et le dessin l'accompagnant) ne satisfont pas à l'objectif visé à la règle 8.3, à savoir “être rédigé de manière à pouvoir servir efficacement d'instrument de sélection aux fins de la recherche ...”.

18. En ce qui concerne les abrégés, une divulgation trop succincte peut empêcher le lecteur ou le chercheur de déterminer la nature de l'invention. À l'inverse, une divulgation trop large peut occulter les informations essentielles et rendre les abrégés inefficaces en tant qu'instruments de sélection.

19. Bien que la règle 11.11 dispose que "Chaque mot utilisé [dans les dessins] doit être placé de manière que, s'il est traduit, sa traduction puisse être collée sur lui sans cacher une seule ligne des dessins", dans la pratique, cette méthode est actuellement rarement utilisée au sein du PCT. En fait, des lettres ou des numéros de référence sont disposés à côté des mots dans le texte d'origine et leur traduction figure juste à côté. Si un dessin contenant un nombre élevé de mots peut "caractériser l'invention", il est peu probable qu'il soit "utile à la compréhension de l'abrégé", puisqu'une fois qu'il a été réduit pour tenir sur la page de couverture accompagné d'un texte sur le côté, sans formatage, un diagramme ou un dessin contenant du texte perd sensiblement de sa valeur en tant que moyen efficace de divulgation.

20. Plus généralement, au-delà du dessin pouvant accompagner l'abrégé, il semble que dans un nombre croissant de demandes, le seul dessin pouvant être considéré comme caractérisant l'invention contient un volume important de mots. Si les déposants ressentent la nécessité de rédiger de telles demandes malgré le risque de se voir exiger dans certains pays de corriger cette irrégularité de forme (ce qui peut être extrêmement difficile sans adjonction d'un autre objet), il convient de se demander si la règle 11.11 demeure appropriée au regard des inventions faisant actuellement l'objet des demandes de brevet. Lorsque des diagrammes contenant du texte sont essentiels à une divulgation efficace, ils devraient, dans l'idéal, être présentés de sorte que le texte intégral puisse être publié et faire l'objet de recherches, plutôt que d'être sous la forme de texte dans des images qui ne se prêtent pas, pour l'essentiel, à la recherche et sont souvent difficiles à déchiffrer.

21. L'idéal serait que les déposants déposent des demandes internationales contenant des abrégés de bonne qualité et des dessins conformes aux dispositions de la règle 11.11. Toutefois, il ne semble pas exister de moyen efficace de faire respecter ces règles dans la phase internationale, dans la mesure où

- a) le retrait de la demande internationale semble constituer une sanction excessive;
- b) il est difficile pour les offices récepteurs de juger de la qualité d'un abrégé, et les dispositions de la règle 38 visant à autoriser le déposant à modifier l'abrégé ne sont pas faciles à appliquer, à moins que le problème soit détecté très rapidement; et
- c) il est difficile d'exiger la correction des irrégularités au titre de la règle 11.11 dans le cadre de l'examen effectué par l'office récepteur, puisque toute tentative dans ce sens soulèvera généralement la difficile question de savoir si un objet a été ajouté.

## **MESURES POSSIBLES**

22. Le Bureau international a l'intention de soulever cette question à la prochaine Réunion des administrations internationales instituées en vertu du PCT, dans la mesure où les administrations chargées de la recherche internationale sont chargées de vérifier le contenu et la qualité des abrégés publiés dans les demandes internationales et font également partie des principaux utilisateurs des abrégés lorsqu'elles effectuent des recherches en rapport avec ces demandes.

23. Afin de faciliter le processus, le Bureau international saurait gré aux offices (y compris en leur qualité d'offices récepteurs et d'offices désignés) et aux groupes d'utilisateurs, de formuler des observations sur les questions à l'examen, notamment :

- a) La qualité des abrégés suffit-elle généralement à satisfaire à l'objectif énoncé à la règle 8.3?
- b) La longueur de l'abrégé donne-t-elle des indications pertinentes quant à son utilité probable et, dans l'affirmative, conviendrait-il de mettre en place des systèmes permettant de renvoyer pour confirmation ou ajustement les cas ne se conformant pas aux recommandations?
- c) Un dessin contenant un gros volume de mots présente-t-il une utilité en tant qu'élément accompagnant l'abrégé aux fins énoncées à la règle 8.3 si, comme c'est le cas actuellement, le texte traduit figure à côté et est assorti de lettres et de numéros de référence permettant de l'associer avec le texte pertinent figurant dans le dessin dans la langue d'origine?
- d) Les abrégés sont-ils encore utilisés de la même manière aux fins de la recherche et de la consultation que lorsque les règles du règlement d'exécution du PCT ont été élaborées?
- e) Les versions en français des dessins figurant sur la page de couverture sont-elles utilisées de manière significative en rapport avec les demandes internationales publiées dans les autres langues?
- f) Qu'est-ce qui pourrait être fait pour encourager les déposants à déposer des abrégés de meilleure qualité et des dessins contenant le minimum absolu de texte?
- g) Quelle réflexion supplémentaire pourrait-il être nécessaire de mener afin de comprendre le problème et de lui trouver une solution satisfaisante?

24. En fonction des réponses à ces questions, il serait peut-être souhaitable d'envisager de prendre des mesures dans un ou plusieurs domaines, par exemple modifier le règlement d'exécution du PCT, encourager les administrations chargées de la recherche internationale à modifier les abrégés et à choisir les dessins conformément à des normes améliorées, ou modifier le mode de publication des images figurant sur la page de couverture.

25. Il n'est pas surprenant que les publications en anglais contiennent la proportion la plus élevée d'abrégés dont la longueur est conforme aux recommandations (bien qu'elles contiennent aussi la proportion la plus élevée d'abrégés comportant un nombre de mots inférieur au minimum recommandé). Il est difficile, tant pour le déposant que pour l'examineur d'estimer correctement le nombre de mots que contiendra un abrégé après sa traduction en anglais, en particulier à partir des langues asiatiques, dont la structure est sensiblement différente. Une mesure qui pourrait être prise rapidement serait d'élaborer des lignes directrices en vue de formuler des recommandations plus directement axées sur la rédaction d'abrégés dans les autres langues de publication.

*26. Le groupe de travail est invité à formuler des observations sur les questions énoncées aux paragraphes 23 à 25 ci-dessus.*

[L'annexe suit]

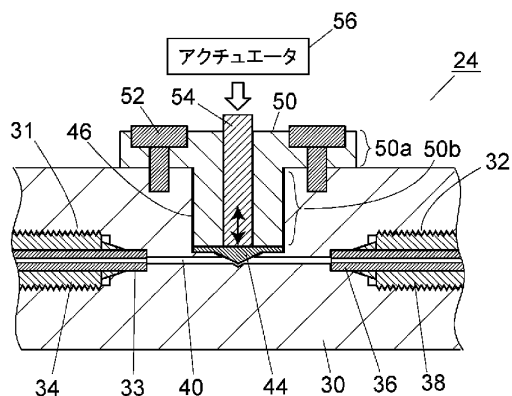


EXEMPLES D'ABRÉGÉS ET DE DESSINS  
FIGURANT SUR LA PAGE DE COUVERTURE DE DEMANDES INTERNATIONALES  
DANS LESQUELS LE DESSIN CONTIENT DIFFÉRENTS VOLUMES DE MOTS

**EXEMPLE 1 : TEXTE DE L'ABREGE DANS LES LIMITES RECOMMANDEES; UN SEUL  
MOT TRADUIT DANS LE DESSIN ACCOMPAGNANT L'ABREGE**

(54) Title: PRESSURE CONTROL VALVE AND SUPERCRITICAL FLUID CHROMATOGRAPH

(54) 発明の名称 : 圧力制御バルブ及び超臨界流体クロマトグラフ



56 Actuator

(57) Abstract: This pressure control valve is provided with: a pressure control block having a recess formation surface, which is a flat surface in which a recess is formed in a shape converging towards the bottom, and two inner flow paths, one end of which is in the inner wall surface of the recess; a valve member having a front surface with a surface area greater than that of the recess opening, wherein the periphery of said front surface is in close contact around the recess in the recess formation surface and the center of said front surface is inserted into the recess; and a valve driving mechanism which adjusts the size of the gap between the valve member and the inner wall surface of the recess by pressing the center of the back surface of the valve member towards the recess and deforming the valve member.

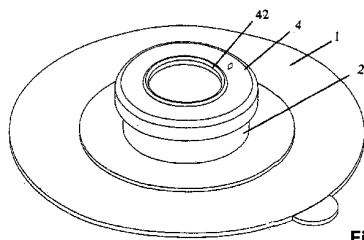
(57) 要約: 圧力制御バルブは、底部に向かって収束する形状の凹部が形成された平面である凹部形成面及び凹部の内側壁面に端部をもつ2本の内部流路を有する圧力制御ブロックと、凹部の開口よりも面積の大きい前面を有し、その前面の周縁部が凹部形成面の凹部の

周囲に密着するとともに前面の中央部が凹部内に挿入される弁体部材と、弁体部材の背面中央部を凹部内側へ押圧して弁体部材を変形させることにより、弁体部材と凹部の内側壁面との間の隙間の大きさを調節するバルブ駆動機構と、を備えている。

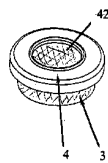
**EXEMPLE 2 : TEXTE DE L'ABREGÉ CONTENANT PLUS DE 400 MOTS**

**(54) Title:** SET FOR ADHESIVELY ATTACHING OVER A TRACHEOSTOMA OF A LARYNGECTOMIZED PATIENT

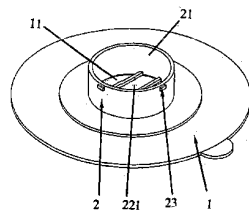
**(54) Bezeichnung :** SET ZUM AUFKLEBEN ÜBER EIN TRACHEOSTOMA EINES LARYNGEKTOMIERTEN PATIENTEN



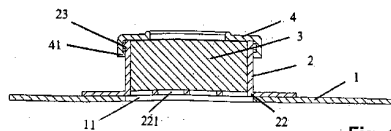
**Fig. 1a**



**Fig. 1b**



**Fig. 1c**



**Fig. 1d**

ventilation structure of the bottom (22) on the proximal side of the breathing filter and is retained by the cover (4) on the distal side of the breathing filter, and the cover (4) is connected to the distal side of the breathing filter (3) and has a passage hole (11), which partially leaves the breathing filter (3) free, provided the breathing filter is used in the set.

**(57) Zusammenfassung:**

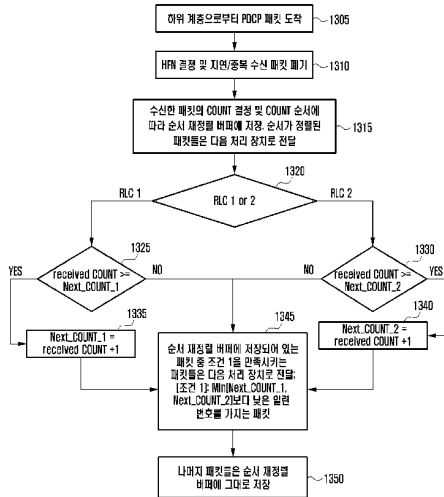
*[Fortsetzung auf der nächsten Seite]*

**(57) Abstract:** The invention relates to a set for adhesively attaching over a tracheostoma of a laryngectomized patient. The problem addressed by the invention is that of specifying a set for adhesively attaching over a tracheostoma of a laryngectomized patient, which set is economical in production and use, is very light, has good breathing activity with simultaneous filtering of the breathed air, very good sealing behavior when properly adhesively attached over a tracheostoma in the neck of a patient, and ensures easy filter replacement while also being easy to use and comfortable to wear. This problem is solved in that the set comprises a neck patch (1), a housing (2), a cover (4) having four variants of the design of the cover, and a sponge-like breathing filter (3) for cover variants one to three, the neck patch (1) is a thin, planar, flexible film, which is adhesive on the proximal side of said film and which has a centrally arranged passage hole (11), the passage hole (11) is surrounded on the distal side of the film at the edge of the passage hole by a housing (2) having a central hole (21), the housing (2) has a bottom (22), the housing (2) has at least one first coupling element (23) in the region of the outer edge of the distal opening of the housing, the first coupling element (23) retains the cover (4) having the breathing filter (3), the breathing filter (3) having a rotationally symmetric shape, which is supported in the housing (2), the cover (4) has an edge, which partially surrounds the housing (2) and which has at least one second coupling element (41) on the side of the edge of the cover facing the housing (2), by means of which at least one second coupling element the cover (4) is connected to the housing (2), the bottom (22) of the housing (2) being designed as a ventilation structure that leaves 70-80% of the passage hole (11) of the film free, the ventilation structure is designed in the form of through-holes (221) in the bottom (22), the breathing filter (3) is supported in the housing (2) on the proximal side of the breathing filter and is retained by the cover (4) on the distal side of the breathing filter, and the cover (4) is connected to the distal side of the breathing filter (3) and has a passage hole (11), which partially leaves the breathing filter (3) free, provided the breathing filter is used in the set.

### EXEMPLE 3 : ABREGE SUCCINCT, NOMBRE DE MOTS PLUS ELEVE DANS LE DESSIN ACCOMPAGNANT L'ABREGE

(54) Title: METHOD AND APPARATUS FOR TRANSMITTING/RECEIVING DATA USING PLURALITY OF CARRIERS IN MOBILE COMMUNICATION SYSTEM

(54) 발명의 명칭 : 이동 통신 시스템에서 복수의 캐리어를 이용하는 데이터 송수신 방법 및 장치



- 1305 ... PDCP packet arrives from lower layer
- 1310 ... Determine HFN and discard delayed/overlapping reception packets
- 1315 ... Determine counts of received packets, store packets in sequence rearrangement buffer according to count sequences, and transmit rearranged packets to next processing unit
- 1345 ... Transmit packets which meet condition 1 among packets stored in sequence rearrangement buffer to next processing unit.  
[condition 1]: packet which has serial number smaller than Min(Next\_COUNT\_1, Next\_COUNT\_2)
- 1350 ... Store remaining packets in sequence rearrangement buffer without change

(57) Abstract: The present specification relates to a mobile communication system and, more particularly, to a method and an apparatus for transmitting/receiving data using a plurality of carriers in a mobile communication system.

(57) 요약서: 본 명세서는 이동통신 시스템에 관한 것으로, 보다 구체적으로 본 발명은 이동 통신 시스템에서 복수의 캐리어를 이용해서 데이터를 송수신하는 방법 및 장치에 관한 것이다.

### EXEMPLE 4 : NOMBRE TRES ELEVE DE MOTS DANS LE DESSIN ACCOMPAGNANT L'ABREGÉ

(54) Title: NETWORK SERVICE BASED CONFIGURATION IMPLEMENTATION METHOD AND SYSTEM

(54) 发明名称：基于网络业务的组态实现方法和系统

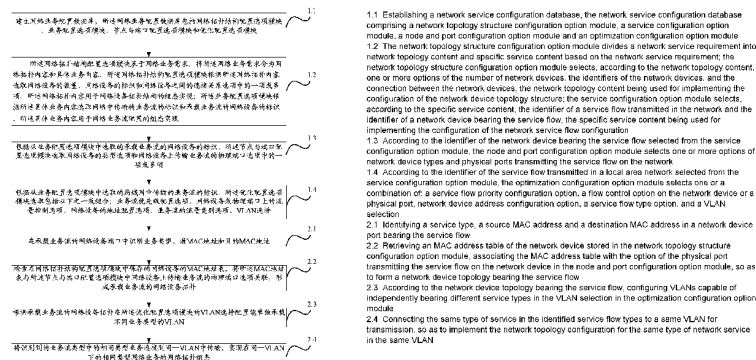


图 1/ Fig.1

(57) Abstract: Disclosed are a network service based configuration implementation method and system, the method comprising: establishing a network service configuration database for a user; selecting from the database the configuration information such as topology structure, the identifier of a service flow and the identifier of a network device bearing the service flow, a physical port, and VLAN selection, and the like. based on network topology content and specific service content of a network service requirement, thus identifying a service type, a source MAC address and a destination MAC address in a network device port bearing the service flow; establishing a network topology from the identifier of the service flow and port configuration information in the network service configuration database; implementing a configuration by transmitting the same service in a VLAN selection, and issuing the configuration information to each network device, thus reducing the complexity of a network configuration. The configured network enables specific service transmission to be more identifiable, and improves the reliability of a network configuration list.

(57) 摘要：

[见续页]

[Fin de l'annexe et du document]